

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

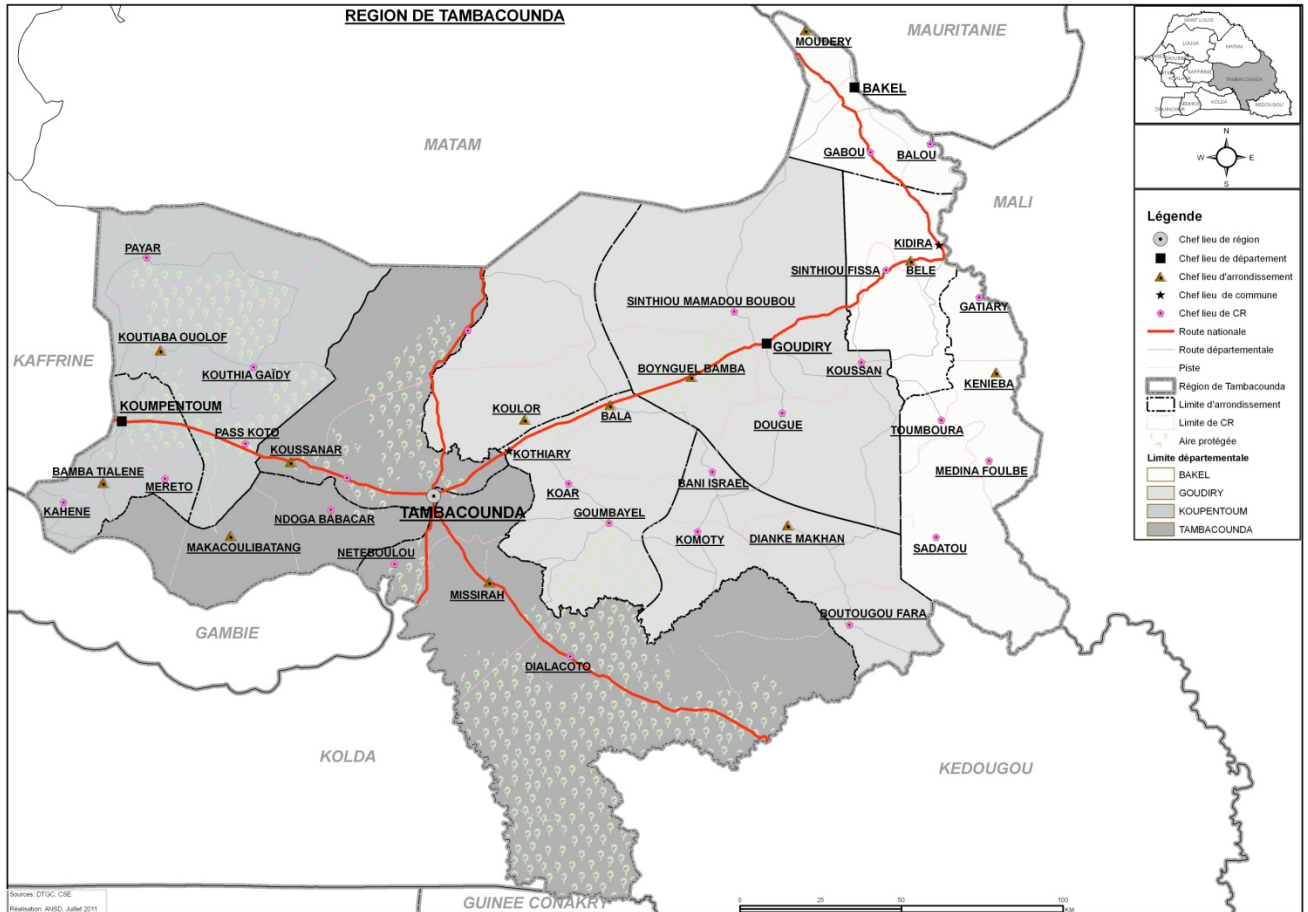
REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de
Tambacounda**



SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2012

Août 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Papa Ibrahima Silmang SENE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef de Service Régional	Samba Gallo BA
Adjoint Chef de Service Régional	Awa Mady KABA
Appui technique	Mouhadji Amadou DAFF

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel air – Cerf-volant – Dakar Senegal B.P. 116 Dakar R.P. – Senegal

Telephone (221) 33 869 21 39 – Fax (221) 33 824 36 15

Ste web: www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Tambacounda
Quartier Liberté Est-Tambacounda**

Tel : 33 981 11 82

CHAPITRE XII - EAUX ET FORETS ET ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

Avec l'étendue de sa forêt classée, la région de Tambacounda occupe sans doute une place importante dans la biodiversité du Sénégal. Par conséquent, il est souhaitable de s'intéresser davantage à ce milieu pour mieux étudier son comportement. Il s'agira donc dans ce chapitre, à travers les données, d'analyser son évolution et de dégager les aspects les plus marquants du milieu.

XII.1 SITUATION DES COMITES DE LUTTE PAR DEPARTEMENT EN 2012

Il ressort de ce tableau que le nombre de comités de lutte équipés dans la région est insuffisant, soit 1,15% de l'ensemble des comités de lutte. Ainsi, le déficit en équipements a fortement anéanti les efforts consentis dans la lutte que mènent les comités pour la sauvegarde de l'écosystème.

Tableau 1 : Situation des comités de lutte par département en 2012

Département	Equipés	Pas du tout équipés	Total	%
Bakel	02	37	39	11,3
Goudiry	02	45	47	13,6
Koumpentoum	00	149	149	43
Tambacounda	00	111	111	32,1
Total 2012	04	342	346	100

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Tambacounda

XII.2 REPARTITION (EN %) DES FEUX DE BROUSSE ET DES SUPERFICIES BRULEES SELON LE DEPARTEMENT EN 2012

Avec moins de feux de brousse constatés, le département de Tambacounda a enregistré beaucoup plus de superficies brûlées par rapport aux autres départements. Le manque d'équipements des comités de lutte serait certainement à l'origine de ce fléau.

Par ailleurs, les chiffres indiquent que le département de Bakel a enregistré un nombre important de feux de brousse en 2012, environ 50 feux, soit 75% du total. Le département de Koumpentoum a quant à lui, enregistré 7 feux de brousse en 2012.

Tableau 2 : Répartition (en %) des feux de brousse et des superficies brûlées selon le département en 2012

Département	Feux de brousse		Superficies brûlées	
	Nombre	%	Hectares	%
Bakel	50	75,7	3011	36
Goudiry	5	7,6	255	3
Koumpentoum	7	10,6	2085	25
Tambacounda	4	6,1	3018	36
Total 2012	66	100	8369	100

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Tambacounda

XII.3 EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE PLANTS SELON LE TYPE DE PEPINIERE ENTRE 2011 ET 2012

Durant la période 2011–2012, la production de plants selon le type de pépinière a légèrement augmenté. Ceci est dû à l'augmentation de la production de régie qui est d'ailleurs faible (0,02%). La production des autres pépinières est restée constante entre 2011 et 2012.

Tableau 3 : Evolution de la production de plants selon le type de pépinière entre 2011 et 2012

Type	2011	2012	%	Var 11/12 (en %)
Régie	369311	369369	76,0	0,02
Villageois	27800	27800	5,7	-
Communautaire	34916	34916	7,2	-
Privée/Individuelle	53122	53122	11	-
Scolaire	1248	1248	0,2	-
GPF	-	-	-	-
Total	486397	486455	100	0,01

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Tambacounda

XII.4 PRODUCTION DE PLANTS SELON LE TYPE DE PEPINIERE ET LA NATURE DE L'ESPECE EN 2012

Il ressort de ce tableau que la production de plants d'espèces forestières est beaucoup plus importante durant l'année 2012 et représente 60% de la production totale. Ce fait est lié essentiellement au nombre élevé de régie produit durant l'année.

Tableau 4 : Production de plants selon le type de pépinière et la nature de l'espèce en 2012

Nature	Esp. Forestières		Esp. Fruitières		Esp. Fruit - forestières		Esp. Ornement		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Régie	238020	81,1	35916	45,8	53261	81,1	42114	86,2	369311	76,0
Communautaire	16931	5,8	8659	11,0	4567	6,9	4759	9,7	34916	7,2
Privée/Individuelle	16468	5,6	31743	40,4	4581	6,9	330	0,7	53122	11,0
Villageois	21098	7,2	1865	2,4	3260	5,0	1577	3,2	27800	5,7
Scolaire	838	0,3	295	0,4	80	0,1	65	0,1	1206	0,2
Total 2012	293355	100	78478	100	65677	100	48845	100	486395	100
%	60,3		16,1		13,5		10,0		100	

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Tambacounda

XII.5 REALISATIONS PHYSIQUES SELON LE TYPE DE PLANTATIONS EN 2012

Les réalisations montrent que les plantations ont été faites sur des surfaces assez vastes. Ainsi, 286,44 ha de plantations massives, puis 207,5 km de plantations linéaires et 192,6 ha de plantations conservatoires et de réhabilitation ont été obtenues en 2012.

Tableau 5 : Réalisations physiques selon le type de plantations en 2012

Types de plantations	Réalisations
Plantations massives (ha)	286,44
Plantations linéaires (km)	270,5
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	192,6

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêt de Tambacounda

ENVIRONNEMENT

XII.6 REPARTITION DES ETABLISSEMENTS CLASSES DE LA REGION EN 2012

Avec un total de 115 établissements en 2011, le nombre est passé à **117** en 2012, soit 2 établissements de plus. Les scieries occupent la part la plus importante avec à leur actif 24,8% des établissements classés dans la région. Il faut également noter entre autres établissements les dépôts d'hydrocarbures, les dépôts de gaz butane et les boulangeries qui sont assez représentatifs au niveau de la région.

Tableau 6 : Répartition des établissements classés de la région en 2012

Etablissements	Bakel	Goudiry	Koumpentoum	Tambacounda	Total	%
Scieries	00	00	02	27	29	24,79
Boulangeries	02	01	01	12	16	13,67
Stations services	05	01	01	07	14	11,97
Dépôts de gaz butane	19	00	00	02	21	17,95
Dépôt d'hydrocarbures	05	00	00	29	34	20,06
Usines	01	00	00	02	03	2,56
Total	32	02	04	79	117	
Total 2011	31	02	03	79	115	

Source : Inspection Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

INDICATEUR RETENU

La proportion de plans de gestion environnementale mis en œuvre et suivis (suivant EIE) indique une évolution satisfaisante aussi bien au niveau de la région qu'au niveau national en 2012. Cette proportion a presque doublé à Tambacounda, elle a atteint 60% durant l'année.

Indicateur retenu	Tambacounda		Objectifs/OMD
	2011	2012	
Proportion de plans de gestion environnementale mis en œuvre et suivis (suivant EIE)	14,28%	29,41%	60% niveau national en 2012

CONCLUSION

La région de Tambacounda, compte tenu de sa superficie et surtout de son climat, dispose d'un écosystème florissant. La faune, très riche en espèces d'animaux sauvages attire chaque année des touristes venant d'horizons divers. Le Parc National de Niokolo Koba, patrimoine national, est une réserve naturelle d'animaux sauvages. Il est visité chaque année par des centaines de touristes.

Cependant, les feux de brousse constatés durant une certaine période de l'année causent beaucoup de dégâts sur les plantes. A cela s'ajoutent les actions de braconniers sur la faune et l'activité menée par les exploitants forestiers.

Il est donc nécessaire, pour sauvegarder l'écosystème, de doter les agents chargés de surveiller et de protéger la nature de moyens conséquents pour leur permettre d'accomplir leur mission.